



# ÉVEIL MULTISPORTS



**SAM SPORTS LOISIRS**

**Du 12 sept 2018 au 22 Juin 2019**

L'Éveil Multisports est un dispositif initié et mise en place par le service Sports Loisirs du SAM Omnisports et soutenu par le Conseil Général de la Gironde. L'Éveil Multisports se déroule sur le temps périscolaire et accueille les enfants de 3 à 10 ans, prioritairement Mériignacais.

L'Éveil Multisports cherche à éduquer, stimuler, transmettre le goût du sport et de l'effort, développer l'esprit d'équipe, le respect des règles et des autres. Principes appliqués en respectant les capacités d'évolutions cognitives, affectives et motrices de chaque enfant.

Notre approche sportive se limite à l'éveil, l'initiation, et la découverte, en aucun cas ne prépare à la compétition ; de ce fait, l'éveil multisports n'entre pas en concurrence avec les sections du SAM Omnisports. Bien au contraire, outre la recherche d'une complémentarité avec les sections du SAM, cette approche et cette méthode permettent à l'enfant indécis de s'essayer dans de nombreux domaines et de choisir un sport plus précisément et le cas échéant, de le pratiquer à terme au sein d'une section.

# ÉVEIL MULTISPORTS

DU 12 SEPT 2018 AU 22 JUIN 2019

## Objectifs :

Les objectifs de l'Éveil Multisports s'orientent en direction des six principaux axes du Projet Éducatif mis en place par le service Sports Loisirs du SAM Omnisports :

- Développer l'engagement citoyen par le sport.
- Favoriser l'accès à la pratique sportive au plus grand nombre et à tous les niveaux.
- Intégrer le sport comme outil d'éducation et de citoyenneté.
- Favoriser les échanges entre sections.
- Participer à des projets d'animation locale.
- Favoriser les liens intergénérationnels et la mixité des genres.

Pour répondre à ces différents critères, l'Éveil Multisports peut se résumer en quatre objectifs :

1. Objectifs sociaux- éducatifs
  - a. Garantir la mixité en tenant compte du sexe, du milieu social et du handicap.
  - b. Respecter les autres et soi-même.
  - c. S'adapter à un mode de vie et à des règles communes.
  - d. Se familiariser et adopter un comportement éco-citoyen.
  - e. Favoriser l'échange entre les enfants, les éducateurs et les familles.
2. Objectifs physiques et moteurs
  - a. Développer la motricité à travers la mise en place de différentes activités physiques, sportives et ludiques.
  - b. Chercher à développer de nouvelles habilités motrices chez l'enfant (coordination, adresse, force, vitesse) grâce à leur logique interne propre, enrichie par l'apport de variables mises en place par nos éducateurs.
3. Objectifs affectifs
  - a. Acquérir une connaissance de son corps et de l'hygiène de vie.
  - b. Découvrir des nouvelles sensations.

- c. Identifier et appréhender des rôles différents suivant les activités et les situations.
  - d. Gérer ses émotions face à des nouvelles situations et de nouveaux environnements.
  - e. Accepter les décisions des éducateurs et des arbitres.
4. Objectifs sportifs
- a. Découvrir et initier aux différentes familles d'activités physiques et sportives.
  - b. Proposer une complémentarité à l'offre locale.
  - c. Offrir la possibilité d'un choix sportif aboutissant sur de futures inscriptions au club.

### Moyens :

Pour mener à bien nos objectifs, trois types de moyens sont mis en place :

- Humains
- Matériels
- Financiers

#### 1. Moyens Humains

L'équipe d'animation est constituée d'un directeur, d'un éducateur référent et d'un éducateur multi-activités par groupe. Le personnel de l'Éveil Multisports se répartit entre salariés du SAM Omnisports, Contrat d'Engagement Educatif, Auto-Entrepreneur et stagiaire BAFA/BP.

L'équipe d'animation est garante de l'application des règles et des objectifs du projet pédagogique.

#### 2. Moyens matériels

- Les équipements municipaux, prêtés à titre gratuits par la ville de Mérignac. (Salles de sport, terrain de jeux, salle de gym, espace aquatique...)
- Le matériel pédagogique, en bon état, varié et adapté, appartient au SAM Omnisports, à la municipalité à travers le service des sports ou loué à des prestataires extérieurs.
- Le matériel bureautique et administratif du service Sports Loisirs.

### 3. Moyens financiers

- Participation de la municipalité.
- Participation des familles.
- Subvention de la C.A.F.
- Subvention du Conseil Général.

## **Stratégie :**

### 1. Périodes de fonctionnement

Du 12 septembre 2018 au 22 juin 2019, selon l'âge de l'enfant, les mercredis après-midi ou les samedis matins, hors vacances scolaires. L'accueil des enfants se fait 15min avant le début de la séance et marque le moment où l'enfant doit se séparer de la cellule familiale pour intégrer les séances sportives. A la fin des séances un temps de 15min est également mis en place pour permettre de faire un petit bilan de la séance aux familles.

### 2. Information

L'information auprès des enfants et des parents se fait en amont des inscriptions dans les lieux fréquentés de la Ville (écoles, médiathèque...) mais aussi lors du SAM EXPO qui a lieu le samedi 2 septembre 2017. Nous utilisons également la presse (Mérignac Magazine, le SAM Magazine ou encore le Sud-Ouest); mais aussi les supports numériques tels que le site internet du SAM Omnisports et du SAM Sports Loisirs ; ainsi que le fichier adhérent du SAM et ces sections.

### 3. Inscription

Les inscriptions des enfants se font au bureau du SAM Sports Loisirs au 1<sup>er</sup> étage de la maison des associations, située 55 avenue du Maréchal Lattre de Tassigny, 33700 Mérignac. Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site [www.samsportsloisirs.com](http://www.samsportsloisirs.com) rubrique « Éveil 3/10ans ».

### 4. Organisation

Les inscriptions se font à la saison sportive. Les enfants effectuent l'apprentissage de cinq disciplines, sur la saison.

Les activités proposées peuvent se décliner en plusieurs familles. Elles vont être abordées de manière ludique pour favoriser l'apprentissage sportif, mais également la connaissance (histoire, règles...) et l'environnement (pour les activités de pleine nature ou de glisse).

#### 5. Tarification : Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial mensuel

	<i>Niveau</i>	<i>Quotient familial mensuel</i>	<i>Tarif</i>
1		Moins de 999 €	150 €
2		Entre 999€ et 2 000 €	185 €
3		Plus de 2 001 €	200 €

#### 6. Évaluation

Pour pouvoir dispenser d'un service de qualité, il est indispensable de disposer de moyens d'évaluation, qui vont permettre une analyse complète et proposer des perspectives d'évolutions :

- L'équipe d'animation va, par l'intermédiaire de réunion d'équipe, pouvoir juger de son travail et de son implication dans le fonctionnement du dispositif, tout au long de la saison.
- Un questionnaire de satisfaction peut être proposé pour prendre en compte les avis et observations des familles. Une prise d'informations plus informelle se fait durant les échanges parents/éducateurs au moment des séances d'activités. De plus, est pris en compte l'avis des enfants tout au long des cycles.
- La hiérarchie va pouvoir également évaluer le dispositif de l' « Éveil Multisports » après analyse des bilans de l'équipe d'animation. Mais aussi à travers une observation ponctuelle des activités ou d'un entretien avec les familles.

# ÉVEIL MULTISPORTS

DU 12 SEPT 2018 AU 22 JUIN 2019

## PLAN DES SALLES

